

Médecine et pharmacie

Le jumelage Lyon - Kaboul

par Jean-François CIER*

Mis à part l'enseignement secondaire, c'est certainement dans le domaine médical que la coopération française a été la plus intense et la plus utile. Le Professeur Cier décrit les différentes phases par lesquelles sont passées les relations médicales entre la France et l'Afghanistan. Malgré quelques déceptions, les actions de coopération se sont traduites par de sensibles améliorations dans les facultés de médecine et de pharmacie de Kaboul (1).

Le 23 octobre 1959, au cours d'une réunion du Conseil des professeurs de la faculté de médecine et de pharmacie de Lyon, le Doyen Hermann, qui présidait la séance, donnait à ses collègues lecture de deux lettres en provenance, la première de l'ambassade de France en Afghanistan, la seconde du ministère français de l'Éducation nationale. Toutes deux évoquaient la création d'un jumelage entre la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Kaboul et celle de Lyon.

Il est certain que la lecture de ces deux lettres produisit sur les membres du Conseil un certain effet de surprise... Kaboul ? L'Afghanistan ? Rares étaient ceux ayant des connaissances précises sur ce royaume d'Asie centrale, sur sa capitale, sur sa faculté de médecine ! Cependant une discussion s'engage et le Conseil se déclare favorable à un patronage, on ne parlera pas de jumelage, demandant toutefois à ce que soient mieux précisées les conditions dans lesquelles s'engagerait et se déroulerait une telle action de coopération entre les deux facultés. C'est dans ce but qu'il fut demandé à ce qu'un professeur, membre du Conseil de la faculté de Lyon, soit officiellement envoyé à Kaboul et que mission lui soit donnée d'étudier, avec les responsables de la faculté de médecine de Kaboul, les conditions dans lesquelles pourrait s'engager une coopération médicale et pharmaceutique. Le Professeur J.F. Cier, qui, quatre ans plus tard, devait être élu doyen de la faculté de médecine et de pharmacie de Lyon, fut désigné pour accomplir cette mission.

Avant d'en analyser le déroulement et les résultats, il est intéressant de répondre à deux questions qu'on ne peut manquer de se poser. La première concerne le choix de la France. Pourquoi, en 1959, les Afghans se sont-ils adressés à notre pays ? L'Afghanistan en effet n'a jamais été colonisé par la France, celle-ci n'y occupait pas une position politique ou commerciale prépondérante. Par contre sa position culturelle était nettement affirmée grâce au lycée Esteqlâl qui délivrait en français un enseignement secondaire de qualité, conduisant à un baccalauréat équivalent au baccalauréat français. On peut dire que, pendant plusieurs années, ce fut le lycée français de Kaboul qui forma la plus grande partie des élites afghanes et, parmi celles-ci, de très nombreux membres du corps médical afghan.

Pendant la deuxième guerre mondiale, entre 1939 et 1945, l'Afghanistan avait su demeurer en dehors du conflit, dans une sage neutralité, mais ceci au prix d'un sévère isolement qui avait eu des conséquences défavorables sur le développement du pays. La faculté de médecine de Kaboul en particulier avait perdu la plus grande partie de son corps enseignant non afghan, et les professeurs afghans, peu nombreux, ne pouvaient à eux seuls assurer efficacement l'enseignement des étudiants. Parce qu'ils étaient pour la plupart d'entre eux francophones, ils firent alors appel à des médecins français. Ceux-ci répondirent à leur appel et il y eut à Kaboul, entre 1947 et 1952, un important contingent de Français, médecins, chirurgiens, fondamentalistes, tous hommes de qualité à en juger par les carrières qui furent les leurs après leur retour en France. Ils jouèrent un rôle capital, après la guerre, dans la renaissance de la faculté de médecine de

* Doyen honoraire de la faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon, membre de l'académie nationale de médecine, ancien responsable de la mission médicale française en Afghanistan.



Les actions de coopération avaient pour but d'élever le niveau de la médecine afghane (Photo M. Brabo)

Kaboul, mais leur retour en France avait laissé un vide. Malgré quelques missions assurées par des médecins français entre 1952 et 1958, le besoin d'un renforcement du corps enseignant de la faculté de médecine de Kaboul était fortement ressenti par les autorités universitaires afghanes responsables et, parce que la représentation médicale française qui séjourna à Kaboul entre 1947 et 1952 avait fait du bon travail et laissé un souvenir très vif, c'est vers la France qu'en 1959 on s'est naturellement à nouveau tourné.

Le choix de Lyon

Mais pourquoi Lyon ? La lettre du ministère de l'Education nationale donnait la réponse : Par analogie avec ce qui existerait pour la faculté de médecine de Beyrouth ! Cet argument est curieux et, en fait, il repose sur un mythe. Car s'il y eut, au fil des ans, des accords de coopération entre certains établissements universitaires lyonnais, tels la faculté des sciences, celle des lettres et surtout celle de droit, et des établissements homologues de l'université Saint-Joseph à Beyrouth, il n'y eut jamais d'accord de coopération officiellement passé entre la faculté mixte de médecine et pharmacie de Lyon et celle de l'université Saint-Joseph à Beyrouth !

Quoi qu'il en soit, en septembre 1960 le Professeur J.F. Cier se rendit en mission officielle à Kaboul. Celle-ci fut très intéressante ; les contacts entre le missionnaire français et les professeurs afghans de la faculté de médecine furent très cordiaux. Les réunions de travail, présidées par le Professeur Anwari, alors doyen de la faculté de Kaboul, permirent de préciser les désirs des Afghans et surtout ce qu'ils entendaient par le mot "jumelage" qui avait été utilisé par eux dans leur demande. Dans leur esprit, cela signifiait une interpénétration complète entre les deux facultés, envisageant une sorte de fusion administrative et pédagogique, qui aurait permis une interchangeabilité des étudiants, une identité complète des examens, des échanges de professeurs, certains professeurs français venant à Kaboul prendre totalement en charge une chaire hospitalo-universitaire, telle une clinique médicale ou chirurgicale, tandis que son collègue afghan homologue aurait assuré le fonctionnement du service correspondant à Lyon. Les Afghans souhaitaient

que de tels "échanges" soient régis par des contrats d'une durée minimum de deux ans.

Il apparut d'évidence, qu'une telle conception d'un jumelage était totalement utopique. Pour de multiples raisons, il n'était pas possible, pour un professeur lyonnais, chef d'un grand service hospitalier, ou d'un important laboratoire de biologie, responsable d'une équipe de collaborateurs, engagé le plus souvent dans un programme de recherche, lié pour beaucoup d'entre eux à une clientèle privée (le plein temps hospitalo-universitaire n'existait pas alors) d'envisager de tout quitter pour une durée minimum de deux ans !

D'autre part, les règlements administratifs français en matière d'enseignement et de formation médicale ne permettaient pas, sauf dans quelques cas exceptionnels, d'envisager des équivalences de scolarité et surtout d'examen, et la reconnaissance de plein droit de la validité sur le territoire français d'un diplôme de docteur en médecine acquis auprès de la faculté de Kaboul était exclue. Et puis se poseraient pour de nombreux étudiants des problèmes de langue car il n'y avait pas, parmi eux, que des francophones.

Sans doute, il ne fut pas toujours facile au Professeur Cier, de convaincre ses interlocuteurs afghans des impossibilités qu'il y avait à satisfaire pleinement leurs désirs. Mais il fut cependant convenu qu'un gros effort serait fait par la France pour envoyer à Kaboul des professeurs et des agrégés des facultés de médecine françaises, spécialement des Lyonnais, pour des missions d'enseignement de un à deux mois tandis que serait développée l'attribution de bourses de stage et de bourses d'études permettant à des médecins afghans de venir en France compléter leur formation ou même à des étudiants d'y accomplir la totalité de leurs études médicales.

C'est sur ces bases que s'établit ce qu'on peut appeler la **première phase de la coopération médicale** entre la France et la faculté de médecine de Kaboul. Elle fut officiellement confirmée par un premier accord de coopération technique médicale qui fut signé le 30 avril 1963. C'est la période pendant laquelle plusieurs professeurs de la faculté de médecine de Lyon effectuèrent à Kaboul des missions d'enseignement, chacune d'une durée de un à deux mois, tandis que plusieurs professeurs afghans venaient accomplir des stages de perfectionnement ou de spécialisation, d'une durée de trois à six mois dans les ser-

vices hospitaliers lyonnais. Deux jeunes Afghans furent même alors admis en première année de médecine et accomplirent par la suite la totalité de leur scolarité à la faculté de Lyon.

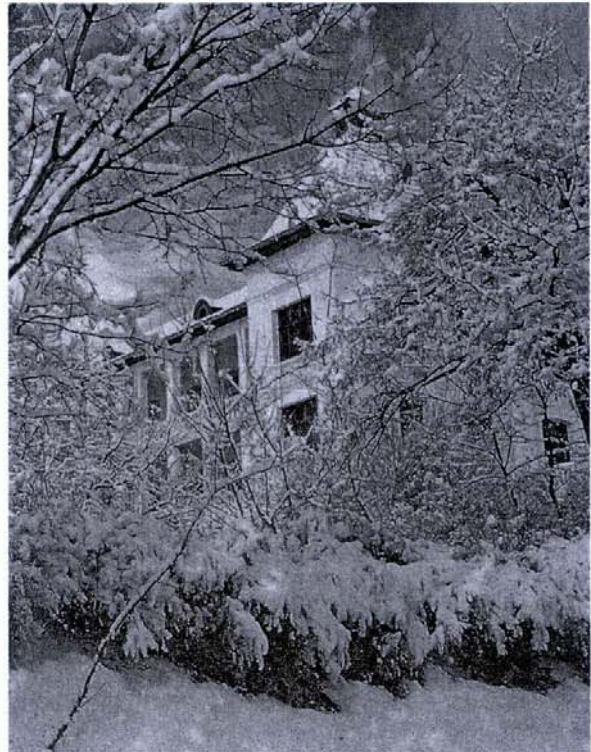
A côté de ces actions, qui se sont exercées dans le domaine de la médecine, il faut évoquer la situation de la faculté de pharmacie. En 1960, lors de la mission du Professeur Cier, la faculté de Kaboul était une faculté mixte de médecine et de pharmacie. Mais sous l'impulsion du très dynamique Professeur Saïd, la faculté de pharmacie acquit son indépendance et le Professeur Saïd en devint le premier doyen. Il demanda à faire bénéficier sa jeune faculté d'une aide comparable à celle qui était accordée à la faculté de médecine et c'est ainsi qu'à côté des missions d'enseignement effectuées à Kaboul par des professeurs français de médecine il y eut plusieurs missions du même ordre assurées par des pharmaciens. Dans le même temps quelques jeunes pharmaciens afghans vinrent en France, bénéficiaires de bourses de stage ou de bourses d'étude.

Les accords de 1966

Très vite, il apparut que l'efficacité d'une coopération basée sur les seuls missionnaires était insuffisante et que la présence à Kaboul d'un "permanent" était indispensable. Ce permanent devait avoir des titres universitaires élevés, professeur titulaire ou agrégé, afin de pouvoir avec autorité débattre avec ses interlocuteurs afghans du choix des missions d'enseignement qu'il convenait de demander aux services français de la coopération technique. Ce permanent serait précieux pour accueillir et faciliter l'action des missionnaires coopérants pendant leur séjour à la faculté et dans les hôpitaux universitaires de Kaboul. Le retour en France, en 1963, de la presque totalité du personnel enseignant de la faculté de médecine et de pharmacie d'Alger offrit une occasion. Un professeur agrégé de neuro-psychiatrie, le Docteur Pascalis, accepta de partir pour Kaboul comme "permanent", chef de la mission médicale française. Il y restera jusqu'en 1965, fut un appui précieux pour les professeurs français envoyés à Kaboul pour des missions d'enseignement de courte durée et prépara la suite qui sera régie par de nouveaux accords de coopération culturelle passés entre la France et l'Afghanistan le 21 août 1966. Ces accords intéressent toutes les opérations de coopération culturelle franco-afghane, mais une partie est spécialement réservée à la médecine et à la pharmacie (2).

Ces accords vont donner un nouvel élan à la coopération médicale franco-afghane. On entre alors dans la **seconde phase**, au cours de laquelle on peut dire que le point culminant de cette opération entre la France et les facultés de médecine et de pharmacie de Kaboul a été atteint. Cette deuxième phase est marquée par les points suivants :

- La faculté de médecine et de pharmacie de Lyon y est officiellement reconnue comme le maître d'œuvre de la réalisation pratique de ces accords.
- Deux places d'agrégés, une place en médecine générale et une place en chirurgie générale, sont mises en recrutement au concours d'agrégation des facultés de médecine. Elles sont réservées, au titre de la coopération technique, à la faculté de médecine de Kaboul. Les agrégés ainsi nommés y seront affectés pour une durée de 4 ans. Ces deux places, en 1966, sont revenues à un marseillais, le Professeur Delboy, pour la médecine, à un strasbourgeois, le Professeur Reys, pour la chirurgie.
- Les missions de courte durée, trois à six semaines, sont non seulement maintenues, mais développées.
- Enfin au début de l'année 1967, et pour célébrer les ac-



Une partie de l'hôpital Ali Abad, hiver 1956 (Photo DR)

cords d'août 1966, une importante mission de médecins afghans, professeurs à la faculté de Kaboul est invitée par le directeur des Affaires culturelles et techniques à venir à Paris. A cette occasion et au cours d'une réunion de travail tenue au ministère des Affaires étrangères, le haut fonctionnaire français qui présidait cette réunion annonça à ses invités afghans que la France avait décidé d'améliorer l'infrastructure hospitalière universitaire de Kaboul, soit en agrandissant et modernisant les bâtiments existants, soit éventuellement en construisant un pavillon nouveau. On parle même "d'hôpital pilote" !...

Un beau rêve

Cette proposition souleva un réel enthousiasme au sein de la délégation afghane que conduisait le doyen Wali Zaki. Il fut convenu au cours de la discussion qui suivit, que le corps professoral afghan, en coopération avec les deux agrégés français en poste à Kaboul et avec le conseiller culturel de l'ambassade de France, prépareraient plusieurs propositions en réponse à l'offre qui leur était ainsi faite par la France. Ces propositions devaient être prêtes pour le mois de juin suivant, époque à laquelle le doyen de la faculté de médecine et de pharmacie de Lyon, accompagné du directeur général des Hospices civils de Lyon, se rendrait à Kaboul pour choisir, parmi les diverses propositions préparées, celle qui paraîtrait la plus réalisable et la plus opportune.

C'est au cours de cette mission, dans le courant du mois de juin 1967, l'ambassadeur de France à Kaboul étant alors Monsieur Cattand, que fut décidée la construction par la France sur les terrains disponibles autour de l'hôpital Ali Abad, d'un pavillon neuf qui aurait accueilli les services d'oto-rhino-laryngologie et d'ophtalmologie ainsi que les consultations qui leur sont annexées.



Mai 1968. Le président Georges Pompidou à Kaboul. "Plus sensible au rayonnement de la langue française qu'à celui de la médecine" (Photo A. Laurent)

Sans aucun doute, le choix était bon car il correspondait à des besoins réels, compte tenu de la pathologie souvent rencontrée sur la population de Kaboul et de ses environs, et de l'intérêt pour les futurs médecins afghans de pouvoir acquérir une bonne formation dans ces deux spécialités grâce à des services hospitaliers modernes et bien équipés.

Hélas ! Ce ne fut qu'un rêve !...

Un an plus tard, au mois de mai 1968, le président Georges Pompidou était en voyage officiel en Afghanistan. Le lycée français de Kaboul était alors toujours en fonction et continuait sa mission culturelle sans aucun doute remarquable. Mais le bâtiment qui l'abritait commençait à donner de sérieux signes de vétusté et parmi les demandes présentées au Premier ministre français, il y eut la construction d'un nouveau lycée ! Peut-être, parce qu'il était un ancien normalien, le président Pompidou était-il plus sensible aux actions concourant au rayonnement de notre langue qu'à celui de la médecine française ? Toujours est-il que l'autorité du Premier ministre joua en faveur de la construction d'un nouveau lycée, ce qui fut fait, et il faut bien reconnaître que celui-ci fut une très belle réussite architecturale... Mais cette construction utilisa la presque totalité des crédits dont disposa, et pour plusieurs années, la coopération technique en faveur de l'Afghanistan et le pavillon hospitalier ORL-ophtalmologie ne vit jamais le jour !

On ne peut que le regretter, car cet abandon fut très mal perçu par les professeurs de la faculté de médecine de Kaboul, spécialement celui d'otorhino-laryngologie et celui d'ophtalmologie. Les deux agrégés français, les Professeurs Savoye et Spay qui à partir de 1970 avaient succédé aux Professeurs Delboy et Reys, ressentirent comme une perte de confiance à leur égard de la part de leurs collègues afghans. De toutes façons leur mission ne devait pas se poursuivre au delà de 1974 et se posa alors la question de savoir quelles suites donner aux actions de coopération médicale entre la France et la faculté de médecine de Kaboul. De nouvelles dispositions devaient sans aucun doute être envisagées et ce sera la **troisième phase de cette coopération**.

En effet, de nombreux jeunes médecins afghans très compétents, formés à un très bon niveau tant en France que dans d'autres pays étrangers, étaient revenus à Kaboul et leur présence rendait inutile celle des deux agrégés français, l'un en médecine générale, l'autre en chirurgie générale. Certains de ces jeunes médecins afghans

avaient acquis une bonne compétence dans des domaines spécialisés de la médecine ou de la chirurgie. Aussi, en plein accord avec les responsables universitaires afghans, fut-il convenu de concentrer les efforts sur des actions thématiques ponctuelles, correspondant à des spécialités médicales ou chirurgicales bien définies, actions engagées par la faculté de médecine de Kaboul avec l'appui de professeurs français. Ceux-ci assureraient en France le complément de formation technique d'un médecin afghan dans la spécialité choisie et faciliteraient ensuite son retour et son implantation à Kaboul par quelques missions, les services de la coopération technique française fournissant le matériel technique nécessaire à l'exercice de cette spécialité.

La première opération ainsi montée concerne l'urologie. Une petite unité de soins, aménagée spécialement à cet effet, fut isolée au sein du service chirurgical de l'hôpital Ali Abad. Un jeune chirurgien afghan, le Professeur Ejazi vint à Lyon travailler chez les Professeurs Archimbaud et Leriche pour se familiariser avec les techniques de chirurgie urologique sous endoscopie. La France fournit à l'unité de soins urologiques isolée au sein de l'hôpital Ali Abad, le matériel spécialisé indispensable. Cette opération put être menée à bien ; elle venait de s'achever lors de l'invasion de l'Afghanistan par les armées soviétiques.

Un succès, mais pas à cent pour cent

Une autre opération du même ordre avait été engagée. Elle concernait la chirurgie orthopédique. Le Professeur Louis, de Marseille, en avait la responsabilité. Elle ne put hélas, en raison des événements, être menée à son terme !

Ainsi se sont terminées les actions de coopération menées par la France avec la faculté de médecine et avec celle de pharmacie de Kaboul. Aujourd'hui, avec le recul du temps il est possible et même souhaitable d'établir un bilan.

D'une manière générale on peut admettre que ces actions de coopération, qui se sont étalées sur près de vingt ans, se sont traduites par de sensibles améliorations dans le fonctionnement de ces deux établissements universitaires. Améliorations sur le plan des équipements, telle la participation de la France à l'aménagement du jardin botanique créé en annexe de la faculté de pharmacie ou encore la fourniture de matériel parfois très spécialisé, comme celui qui permit la création de l'Unité de soins d'urologie chirurgicale à l'hôpital Ali Abad. Amélioration aussi sur le plan de l'encadrement des étudiants par l'augmentation du nombre et par l'amélioration de la formation scientifique du personnel enseignant afghan ainsi que par la présence permanente à Kaboul d'agrégés des facultés françaises qui s'intégrèrent complètement, aux côtés de leurs collègues afghans, dans le cursus des études médicales ou pharmaceutiques. A cela il faut ajouter les nombreuses missions de quelques semaines accomplies à Kaboul par des professeurs français de haut niveau, représentatifs de la plupart des spécialités médicales et chirurgicales et qui ont ainsi assuré une sorte d'enseignement de formation continue dont ont pu bénéficier non seulement les étudiants mais aussi et peut être surtout leurs collègues afghans. Cette formation continue avait pu être complétée grâce aux bourses de stage et aux bourses d'études dont ont bénéficié plusieurs d'entre eux, venus dans les centres hospitalo-universitaires français. Ils y ont acquis soit un complément de formation, soit une compétence de haut niveau dans une spécialité médicale ou chirurgicale en suivant par exemple les enseignements des Certificats d'Etudes Spécialisés (C.E.S.). Des opérations ponctuelles - comme celle réali-

sée avec l'urologie étaient très prometteuses. Il est regrettable que les événements qui ont bouleversé l'Afghanistan à partir de 1978 n'aient pas permis de poursuivre dans ce sens.

Mais il y eut aussi les déceptions et même les échecs. Sans revenir sur l'abandon du projet de pavillon-pilote qui aurait reçu l'ORL et l'ophtalmologie, il y eut des déboires avec certains coopérateurs qui eurent du mal à s'intégrer dans la vie afghane et à s'adapter à des conditions d'exercice d'une médecine hospitalière... évidemment différentes de celles qu'ils avaient connues et auxquelles ils avaient été formés dans les hôpitaux universitaires français ! Il y eut aussi le cas de certains médecins afghans, sujets sans aucun doute de grande valeur, venus en France pour acquérir une formation de haut niveau, telle celle liée à un C.E.S. validé par des examens nationaux anonymes ou même l'agrégation des facultés de médecine et qui par la suite ne sont pas revenus en Afghanistan ou qui, s'ils y sont retournés, n'y sont pas restés en raison des conditions de travail qu'ils ont trouvées dans leur pays. Ces conditions, il faut bien le reconnaître, n'étaient souvent pas adaptées et ne leur permettaient pas d'utiliser à plein les compétences qu'ils avaient acquises en France. Dans une certaine mesure, on peut considérer qu'il s'agit là d'un échec, car les actions de coopération avaient pour objectif d'élever le niveau de la médecine afghane et celui des hôpitaux universitaires de Kaboul afin d'améliorer la qualité et l'efficacité des soins dispensés à la population. Le maintien, ou le retour, dans le pays formateur n'est donc pas conforme au but de la coopération et doit être ressenti comme une perte pour ce pays auquel la France avait décidé d'apporter son aide. Mais de tels faits ne sont pas le propre de l'Afghanistan et dans toute entreprise le succès à cent pour cent est un objectif auquel il n'est pas raisonnable d'espérer parvenir.

Le cas de la pharmacie

Le bilan des actions de coopération entreprises au bénéfice de la faculté de pharmacie doit être analysé à part. Sans doute ces actions ont-elles été semblables à celles menées dans le cadre de la médecine, bien que beaucoup moins nombreuses. Il y eut des missions d'enseignement, de courte et de longue durée ; des bourses aux bénéfices de jeunes pharmaciens afghans ont permis à ceux-ci de venir en France, de travailler dans des laboratoires de facultés de pharmacie pour y préparer une thèse de doctorat ou un certificat d'études spéciales (3). Mais leur travail

et leurs efforts ne furent le plus souvent que mal reconnus à leur retour à Kaboul et les intéressés en ont ressenti un réel malaise. A l'exception de ceux qui obtinrent quelques fonctions d'enseignant au sein de la faculté de pharmacie ou de ceux, fort rares, auxquels fut confiée la responsabilité d'un laboratoire de biologie à l'hôpital Ali Abad, les titres acquis durant leur séjour en France ne leur étaient d'aucune utilité pour l'exercice de la pharmacie en Afghanistan. Car cet exercice est libre et il n'était pas nécessaire d'avoir un diplôme de pharmacien pour ouvrir ou tenir une officine. A quoi servaient alors les titres et les diplômes acquis en France ? On ne peut manquer de s'interroger, d'autant que les débouchés vers l'industrie pharmaceutique dans le courant des années 70 étaient pratiquement inexistantes. C'est pourquoi les actions de coopération au bénéfice de la faculté de pharmacie qui avaient pris un excellent départ sous l'impulsion du Doyen Saïd, se sont, au fil des ans, progressivement raréfiées. En 1978, au moment du coup d'Etat révolutionnaire qui bouleversa le pays et qui fut à l'origine de l'invasion soviétique, il n'y avait plus de coopérateur français au titre de la pharmacie à Kaboul.

Depuis 1978, la coopération médicale entre l'université de Kaboul et la France est interrompue. Une dernière mission officielle fut effectuée par le Professeur Cier en octobre 1978. Malgré quelques bonnes paroles, il apparut de toute évidence que les nouveaux dirigeants, on était alors sous la présidence de Taraki, ne souhaitaient pas poursuivre ce qui avait été engagé par leurs prédécesseurs.

Et aujourd'hui, en 1992, qu'en est-il ? On n'a que des informations très parcellaires sur l'état de l'université de Kaboul, de ses facultés de médecine et de pharmacie, de ses hôpitaux universitaires. Mais on sait que de très nombreux membres du corps professoral ont quitté l'Afghanistan, parfois dans des conditions dramatiques, que plusieurs d'entre eux avaient connu le régime de la prison et même pour certains la torture... Ce sont aujourd'hui des réfugiés politiques ; ils sont en France, en Allemagne, en Suisse, au Maroc, aux U.S.A., ou ailleurs... Bien que l'occupation soviétique soit terminée depuis plus de trois ans, le pays est encore déchiré par des rivalités internes de natures très diverses, religieuses, politiques, ethniques. Les accords de coopération passés entre la France et l'Afghanistan en 1966 n'ont pas été dénoncés, ni par l'une ni par l'autre des deux parties. En ce qui concerne la médecine et la pharmacie seront-ils un jour réactualisés ? ■

1969. Mission française de phytosociologie dans le Hazaradjat.



(Photo D. Notter)

(1) Cette étude ne concerne que les actions de coopération entreprises au bénéfice de la faculté de médecine et de pharmacie de Kaboul. Il y en eut d'autres, en particulier il y eut des médecins français qui ont effectué au titre de la coopération, leur service militaire en Afghanistan (VSNA) ; il y eut quelques médecins sous contrat recrutés directement par le ministère de la Santé afghane. Il faut y ajouter des actions médicales menées par des organismes non gouvernementaux (O.N.G.) tel Médecins sans frontières. De telles actions jouèrent un rôle particulièrement remarquable dans le courant des douze dernières années, spécialement pendant l'occupation du pays par l'armée soviétique et les opérations de guérilla conduites par la Résistance afghane.

(2) A côté de la médecine et de la pharmacie, une aide importante était apportée à l'Ecole d'Infirmières de Kaboul par le détachement d'infirmières françaises comme professeurs à l'école ou comme infirmières hospitalières dans les services de l'hôpital universitaire Ali Abad. Grâce au travail de ces infirmières françaises, une brochure, traitant des soins infirmiers fondamentaux, écrite en persan, fut éditée par l'école et remise à chaque élève à sa sortie de l'école.

(3) Il faut signaler ici le rôle important joué par des membres de la faculté de pharmacie de Nancy, notamment Mademoiselle Besson. Le Professeur J.M. Pelt enseigna également à Kaboul. C'est grâce à cette coopération que M. Chafiq Younos put étudier à Nancy où il obtint l'agrégation de pharmacie.